

RÈGLES D'INSCRIPTION

À LIRE ATTENTIVEMENT

- La carte d'adhésion est nominative et non remboursable.
 - En adhérant à la Maison Pour Tous, vous nous autorisez à utiliser pour notre communication propre (site internet, plaquette, expos photos...) toutes photos sur lesquelles apparaît votre image au sein de la Maison Pour Tous.
 - Toute activité commencée est due. Les activités ne sont pas remboursables, sauf :
 - *en cas d'annulation de l'activité à l'initiative de la MPT, notamment en cas d'effectif insuffisant.*
 - *en cas de déménagement ou pour raisons médicales, avant la fin 2017. La demande doit parvenir par courrier, justificatifs à l'appui, avant le 31 décembre 2017. Le calcul tiendra compte de la date de réception de la demande, et la MPT retiendra 50 € de frais de gestion. Aucun remboursement ne sera accordé pour les dossiers reçus après cette date.*
 - Vous autorisez la Maison Pour Tous à prendre toute décision nécessaire en cas d'urgence médicale pour votre enfant.
 - Pour tous les enfants de moins de 8 ans, et les enfants entre 8 et 16 ans n'ayant pas d'autorisation de sortie : les parents ou responsables majeurs doivent venir chercher les enfants dans les salles d'activité.
 - Pour certaines activités sportives, un certificat médical d'aptitude devra nous être remis au plus tard au premier cours.
- Attention :** aucun remboursement ne sera effectué pour cause d'inaptitude à la pratique sportive.
- Les activités sont suspendues pendant les vacances scolaires et le pont de l'Ascension.

Maison Pour Tous des Rancy

249 rue Vendôme - 69003 Lyon
04 78 60 64 01 - www.salledesrancy.com
maisonpourtous@salledesrancy.com



BIENVENUE À LA MAISON POUR TOUS DES RANCY !

Vous venez d'adhérer à une association loi 1901, et nous nous réjouissons de vous accueillir !

La MPT est l'une des 12 Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) de Lyon. Acteur de la vie du quartier, la Maison Pour Tous a pour but de permettre l'accès à la culture et aux loisirs du plus grand nombre, de développer la citoyenneté, et de favoriser l'épanouissement des personnes.

Elle défend des valeurs de tolérance, laïcité, solidarité, indépendance et pluralisme.

Les actions menées par la MPT sont précisées dans le Projet associatif, que vous pouvez consulter sur notre site.

La MPT a un Conseil d'administration représentant ses adhérents, auquel vous pouvez postuler. Chaque membre de l'association est invité à participer à l'Assemblée générale, qui se tiendra le :

Samedi 27 janvier 2018 à 17h, suivie de la 3^{ème} nuit de l'AG

UN ADHÉRENT PEUT...



- assister aux spectacles
- être présent à l'Assemblée générale
- devenir correspondant d'atelier
- participer aux événements
- faire vivre son activité
- venir aux expositions
- apporter son aide lors des réunions
- donner un coup de main
- devenir administrateur

POURQUOI PAS VOUS ?